

**M. Broadbent:** Vous avez parlé de sanctions.

**M. Trudeau:** Le député me demande de prendre des sanctions.

**M. Broadbent:** Vous avez dit il y a quinze jours que vous prendriez des sanctions.

● (1430)

**M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, le député s'énerve un peu. Si Votre Honneur veut lui donner la parole, il a peut-être une question supplémentaire à poser.

**Des voix:** Bravo!

[Français]

### L'AGRICULTURE

ON DEMANDE SI DES MESURES SERONT PRISES EN VUE DE STABILISER LES PRIX DU BŒUF

**M. Eudore Allard (Rimouski):** Monsieur le président, vu l'absence du ministre de l'Agriculture, j'aimerais adresser ma question au très honorable premier ministre.

Étant donné que durant le mois de janvier 1979, le prix du bœuf a augmenté de 9 p. 100 et qu'une autre augmentation de 10.8 p. 100 s'est produite le mois dernier, le très honorable premier ministre pourrait-il dire à la Chambre s'il envisage de prendre des mesures à court terme pour redresser cette situation, étant donné que le bœuf fait partie pour une très importante proportion du régime alimentaire du peuple canadien?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur le président, comme le député le sait, et je crois que tous les Canadiens le savent également, les prix du bœuf sont soumis à un mouvement cyclique que le gouvernement essaie de tamiser par les importations et les exportations, mais ces prix-là sont, encore une fois, cycliques, et les prix du bœuf actuels sont en quelque sorte la compensation du fait qu'il y a quelques années ils étaient extrêmement bas et que, comme conséquence, les producteurs canadiens ne touchaient pas un revenu suffisant. Les consommateurs qui en ont profité à ce moment-là sont obligés aujourd'hui de payer un peu plus cher pour que les producteurs du bœuf puissent en venir à une production normale, ce qui assurera une stabilité des prix à l'avenir.

**M. Allard:** Monsieur l'Orateur, je remercie l'honorable premier ministre de sa réponse. Étant donné naturellement que le prix du bœuf est élevé actuellement, les producteurs ont augmenté leur production de bovins. Mais comme cela prend de deux à trois ans avant que ces bovins soient sur le marché, l'honorable ministre pourrait-il dire s'il serait en faveur d'augmenter les quotas d'importation, afin de permettre aux Canadiens de bénéficier de prix plus à la portée de leur bourse?

**M. Trudeau:** Sur la question des quotas, monsieur le président, le gouvernement n'envisage pas de changement à sa politique actuelle. Le député lui-même se rendra compte que s'il fallait ouvrir les portes toutes larges à l'importation cela nuirait aux producteurs canadiens, de sorte que dans quelques années, encore une fois, les producteurs canadiens auraient

### Questions orales

cessé la production des bovins, ce qui aurait pour résultat que les Canadiens seraient encore obligés de payer des prix élevés.

Nous préférons que les producteurs canadiens soient mis en mesure de stabiliser leur revenu à l'avenir, ce qui assurera non pas des mouvements cycliques considérables mais des prix plus stables, tant pour les producteurs que pour les consommateurs.

**M. Allard:** Je désire poser une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je pense bien que le très honorable premier ministre n'a pas tout à fait saisi le sens de ma question. Je disais qu'il s'agissait seulement d'une solution «à court terme» et que lorsque les approvisionnements seraient revenus à la normale au pays, on pourrait, à ce moment-là, discontinuer les importations. Cela serait simplement à court terme, afin de permettre au peuple canadien de se procurer les denrées alimentaires nécessaires.

N'y aurait-il pas possibilité également de revenir à l'es-compte compensé, comme on l'a fait dans le domaine du lait, autrefois, afin de permettre aux consommateurs, même si les prix sont élevés, de consommer quand même?

**M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, j'avais compris la question de l'honorable député, mais je me permets de dire qu'il n'a peut-être pas compris ma réponse.

Les producteurs ont subi des pertes considérables pendant quelques années. Ils ont même été obligés d'abattre des animaux parce qu'ils n'arrivaient pas à les vendre à des prix équivalant à leurs dépenses. Il est donc normal, maintenant, que ces producteurs puissent toucher un revenu un peu plus équitable, afin de compenser leurs pertes passées. Et j'assure l'honorable député que c'est la manière la plus équitable d'assurer la justice à l'avenir, autant pour le consommateur que pour le producteur.

\* \* \*

[Traduction]

### LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA DÉSINTÉGRATION D'UN SATELLITE SOVIÉTIQUE AU-DESSUS DU TERRITOIRE CANADIEN

**M. Allan B. McKinnon (Victoria):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Compte tenu des renseignements fournis par le NORAD au sujet de Cosmos 315, le Canada a-t-il prévenu officiellement le secrétaire général des Nations Unies et les autorités chargées du lancement, en l'occurrence l'URSS, du retour de ce satellite, conformément aux dispositions de l'article 5 du Traité n° 6 sur l'espace extra-atmosphérique?

**L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, à mon grand regret, je suis arrivé à Ottawa quelques minutes à peine avant la période des questions, et je ne puis malheureusement pas fournir une réponse à jour. A première vue, j'affirmerais que la chose a probablement été faite.

Le député a sans doute raison au sujet de cette disposition. Toutefois, comme il ne s'agit pas d'un objet nucléaire, il y aurait peut-être lieu de distinguer entre les deux. Quoiqu'il en soit, je me renseignerai et répondrai aussitôt que possible.